

ID: 077-200070779-20240528-2024_67-DE

République Française Département SEINE ET MARNE

Communauté de Communes BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28/05/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	30	43

Vote

A l'unanimité

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 28 Mai à 18:48, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 22/05/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 22/05/2024.

Présents: M. POTEAU Christian, Président, Mmes: BALLABENE Sandra, DUMENIL Stéphanie, PASQUET Hélène, PONSARDIN Catherine, SALAZAR Joëlle, TORCOL Patricia, VAROQUI Geneviève, VIBERT Nicole, VIEIRA Patricia, MM: ANTHOINE Emmanuel, BELFIORE Elio, BETTENCOURT François, CAMEK Julien, CASEAUX Hubert, CHANUSSOT Jean-Marc, GERMAIN Jean-Luc, GROSLEVIN Gilles, JEANNIN Hervé, JULLEMIER Jean-Luc, MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice, POIRIER Daniel, PRIOUX Pierre-François, REMOND Bruno, ROMAIN Emilien, ROSSIGNEUX Gilles, VENANZUOLA François, VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan

Suppléant(s): JULLEMIER Jean-Luc (de Mme HELLIAS Aline)

Excusé(s) ayant donné procuration: Mmes: BOISGONTIER Béatrice à Mme VIEIRA Patricia, DESNOYERS Monique à M. CASEAUX Hubert, GIRAULT Muriel à M. CHANUSSOT Jean-Marc, LUCZAK Daisy à M. GERMAIN Jean-Luc, MOTHRE Béatrice à Mme TORCOL Patricia, NINERAILLES Brigitte à Mme PONSARDIN Catherine, TAMATA-VARIN Marième à M. GROSLEVIN Gilles, MM: BARBERI Serge à Mme VIBERT Nicole, CALVET Jean à Mme BALLABENE Sandra, RACINE Pierre à M. PRIOUX Pierre-François, ROUSSELET Gérard à M. BELFIORE Elio, SAOUT Louis Marie à M. POIRIER Daniel, THIERIOT Jean-Louis à M. POTEAU Christian

Excusé(s): Mme HELLIAS Aline

Absent(s): Mmes: BARRES Fabienne, DUTRIAUX Nathalie, KUBIAK Françoise, MM: CHAMPIN Gérard, GUECHATI Amin, JAROSSAY Gilbert, LAGÜES-BAGET Yves, NESTEL Gilles, SAINT-JALMES Patrice

A été nommé(e) secrétaire : M. VIGIER Mathias

2024_67 - Modification des représentants au sein des commissions intercommunales pour la commune de Guignes

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1,

Vu l'article L. 2121-21 du CGCT,

Vu l'article L. 5211-40-1, lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre forme une commission dans les conditions prévues à l'article L. 2121-22, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon des modalités qu'il détermine,

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le 05/06/2024



ID: 077-200070779-20240528-2024_67-DE

Vu les statuts de la CCBRC.

Vu la délibération n° 2020_65 du Conseil Communautaire du 27 juillet 2020 relative à la création des commissions thématiques intercommunales de la CCBRC,

Vu la délibération n° 2020_66 du Conseil Communautaire du 27 juillet 2020 relative à la désignation des représentants au sein des commissions thématiques intercommunales de la CCBRC,

Vu les courriers de la commune de Guignes en date du 4 avril 2024 et du 24 avril 2024 informant la CCBRC de la démission de son Conseiller municipal Jean-Marc ALBERT REYNARD, et proposant pour le remplacer Madame DUPUIS comme suppléante au sein de la commission Mutualisation, Michel PASQUET comme suppléant au sein de la commission Ordures ménagères ainsi que le remplacement de Monsieur LEQUERTIER par Madame DELIENNE comme suppléante au sein de la commission Enfance, Jeunesse et Sport, et le remplacement de Madame DELIENNE par Madame PASQUET comme titulaire au sein de la commission Culture.

Considérant la possibilité pour les conseillers municipaux non communautaires de siéger au sein des commissions communautaires,

Considérant la nécessité pour la Communauté de Communes de nommer de nouveaux membres au sein des différentes commissions thématiques pour la commune de Guignes,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Communautaire

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret,
- DÉSIGNE les représentants suivants de la commune de Guignes au sein des commissions intercommunales suivantes :

Mutualisation:

Titulaire	Suppléante
Manuel MEDEIROS	Véronique DUPUIS

Enfance, Jeunesse et Sport :

Titulaire	Suppléant
Séverine DELIENNE	Kevin RIVERT
Séverine DELIENNE	Kevin RIVERT

Culture:

Titulaire	Suppléant
Hélène PASQUET	Michel PASQUET

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le 05/06/2024



ID: 077-200070779-20240528-2024_67-DE

Ordures ménagères :

Titulaire	Suppléant
Patrick LEBERTOIS	Michel PASQUET

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En Communauté de Communes, le 29/05/2024 Le Président, Christian POTEAU

Le Secrétaire de séance, M. VIGIER Mathias





La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le 05/06/2024



ID: 077-200070779-20240528-2024_67-DE

